



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

**Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de Seine-et-Marne**

Fontainebleau, le 17/02/2026

L'architecte des Bâtiments de France

à

Monsieur le Maire
Mairie de Varennes-sur-Seine
Grande Rue,
77130 VARENNES-SUR-SEINE

Objet : commune de Varennes-sur-Seine – création d'un périmètre délimité des abords

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine a contribué à l'élaboration du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église Saint-Lambert, monument historique localisé à Varennes-sur-Seine. C'est pourquoi ce PDA recueille un avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France, avant enquête publique.

Maéva LIAUT
Architecte des Bâtiments de France